Gymnastique Club de Château-Gontier

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2025-2026

📞 Coordonnées du Club 📞
Téléphone : 06.32.98.52.15
Inscriptions : gccg.inscriptions@gmail.com
Courriel : gymnastiqueclubchateaugontier@gmail.com
Site internet : GCCG53

🎽 Équipement 🎽

Tenue de cours : Décontractée (short, jogging, t-shirt).
Cheveux : Obligatoirement attachés.
Bijoux et montres : Retirés.
Bouteille d'eau : Conseillée.
Toilettes : Passage obligatoire avant le cours pour les enfants.
👕 Concours en équipe : Justaucorps du Club impératif.

📚 Discipline 📚

Respect : Envers les entraîneurs, les autres gymnastes, les horaires, et la présence régulière.
Sécurité : Interdiction de monter sur les agrès sans accord des entraîneurs.
Accompagnement : Les enfants doivent être accompagnés jusqu'à l'entrée de la salle de gym pour vérifier la présence des entraîneurs, et récupérés dès la sortie de la salle de gym.
🔴 Responsabilité : Cesse à la fin du cours, les parents doivent récupérer leur enfant à l'heure.

📸 Autorisation de Reproduction et de Représentation de Photographies 📸

Personne photographiée mineure :
Autorisation : Les parents autorisent le club à photographier et utiliser l'image de leur enfant mineur.
Utilisation : Presse, Livre, Exposition, Publicité pour le GCCG, Projection publique, Site internet.
Respect : Pas d'exploitation susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation. Aucune utilisation sur supports pornographiques, racistes, xénophobes ou préjudiciables.
📜 Justificatif : Disponible sur simple demande.
🤝 Contrepartie : Intérêt pour la gym et le club GCCG. Aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.
🔴 Litiges : Attribution aux tribunaux compétents de Château-Gontier-sur-Mayenne.

🏅 Compétitions 🏅

📍 Départementales et Régionales (localisation proche) :
Pas de prise en charge par le club.
Déplacement : Gestion par les parents.
Possibilité de déclaration des kms pour déduction fiscale pour les bénévoles.

📍 Inter régionales, Regroupement et National (localisation à plus de 200 kms) :
Voiture parent bénévole :
Don des kms parcourus et déclaration pour déduction fiscale.
Organisation du déplacement par le Club: Prise en charge de 50% des frais d'hébergement, et déplacement par le Club et 50% à charge du gymnaste.
Entraîneurs et juges : Tous leurs frais pris en charge par le club.
🔴 Assurance : Le Club GCCG est couvert par une assurance responsabilité civile.

🏆 Engagement Compétition 🏆

Définitif : Tout engagement est considéré comme définitif (sauf avis médical).
Respect : Respect envers les bénévoles et gymnastes.
Désistement : Pour des motifs autres que la maladie, les frais engagés pour la compétition seront à payer.
💰 Absences non justifiées : Fortes amendes pour le club.